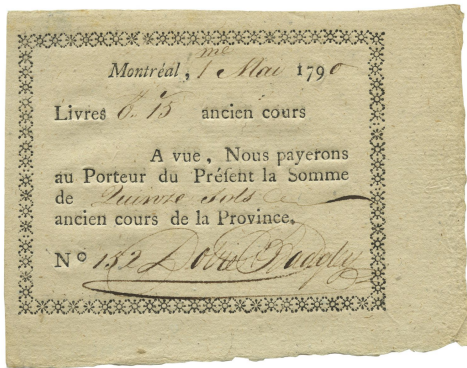


Chèque

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/cheque-2022-026-077/>

Collections / La Conquête à la fondation du Canada / chèque



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Ce chèque, dit au porteur est daté du 1er mai 1790 et signé par puis contresigné par Francis Badgley. Ce billet est préimprimé sur un papier blanc à l'encre noire et rempli à la main et à la plume.

Numéro d'accession 2022.26.77

Date 1790

Médium et Support encre, papier

Dimensions 8,1 x 10,4 cm

Contexte historique

Un chèque au porteur est un chèque émis avec la mention « au porteur / to bearer / to cash » au lieu du nom d'un bénéficiaire. Ainsi, quiconque peut encaisser ce chèque dès lors qu'il le détient.

D'origine écossaise, Richard Dobie (1731-1805) arrive dans la province de Québec peu de temps après la conquête et s'installe à Montréal en 1761. Il s'engage rapidement dans la traite des fourrures, notamment dans la région des Grands Lacs, devenant ainsi un important marchand de Montréal.

Pendant une très grande partie de sa carrière, même s'il n'a pas fait partie de la North West Company (une compagnie spécialisée dans la traite des fourrures créée en 1779), Richard Dobie a été un important bailleur de fonds pour un groupe choisi de trafiquants de fourrure. Durant l'ensemble de sa carrière, il bénéficie donc d'une grande influence dans le commerce de marchandises, l'organisation d'expéditions et sur les relations entre le Québec et le Royaume-Uni. En tant que témoin d'une période et de son système financier, cet artefact est d'une grande importance et nous permet de porter un nouveau regard sur les sociétés qui nous précèdent. En effet, la première banque canadienne ouvre ses portes en 1817. Ainsi, on constate que le système de paiement par chèque existe au préalable, ce qui démontre l'influence de l'Angleterre qui utilise les chèques depuis le 18^e siècle.